

## COMMUNE DE SAINT CIERGE LA SERRE

### PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 DECEMBRE 2022

Étaient présents : Mesdames BRIVET Sylvette, CHAUDIER Alexandra, Messieurs BLANC Pierre, CHIEZE Bernard, GODEFROY Cyril, NAUDOT Olivier, ROCHE Stéphane, VIVAT Thierry formant la majorité des membres en exercice.

Étaient absents excusés : Mme CHOLVY Mélanie et M. CHAPUIS Jean-Marc,

Était absent : M. PLATZ Bernard

Mme Alexandra CHAUDIER a été élue secrétaire de séance.

Ouverture de la séance à 18h30.

❖ **Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 28 septembre 2022**

8 Validations

❖ **Modalités de publicité des délibérations et procès-verbaux**

Le conseil a choisi de faire paraître les délibérations et les procès-verbaux en version papier via le panneau d'affichage de la mairie et en version électronique par le biais du site internet de la commune.

8 Validations

❖ **Autorisation paiement en investissement du budget principal avant vote du budget primitif 2023**

Le conseil pourra payer les factures d'investissement avant l'adoption du budget primitif 2023 à hauteur de 25% des crédits ouverts au budget 2022 soit 25 000 € .

8 Validations

❖ **Décision modificative pour la régularisation des écritures comptables relatives au SDE**

Suite à la facturation des travaux d'enfouissement de l'électrification rurale au fond du village, il faut effectuer un transfert d'écritures vers des comptes d'ordre.

8 Validations

❖ **Acquisition foncière centre bourg**

M. Jacques Gounon a vendu la parcelle AB24 pour une future construction. Cependant un problème d'accès se pose pour le permis de construire. Le chemin communal ayant une largeur de 2.5m.

La commune a proposé de racheter la parcelle AB168 pour porter à 4m la largeur de ce chemin d'accès à la condition que M. Gounon prenne l'entièreté du montant des travaux d'aménagement avec obligation de faire faire les travaux par une entreprise.

Mme Persello est vendeuse au prix d'achat de 35€/m<sup>2</sup>.

L'achat de cette parcelle de 53 m<sup>2</sup> coutera en conséquence 1855€ à la commune.

8 Validations

#### ❖ Attribution des fonds de concours 2022

La CAPCA a accordé 10 000€ pour la réfection de la route communale n°3 reliant La Serre au Village.

Le conseil approuve la convention avec la Communauté d'Agglomération Privas Centre Ardèche pour le versement de cette somme.

8 Validations

#### ❖ Tableau des effectifs au 01 janvier 2023

Le tableau des effectifs au 31/12/2022 est arrêté comme suit :

CADRES OU EMPLOIS	CATEGORIES	EFFECTIFS	DUREE du contrat (Equivalent Temps Plein)	DUREE de Service	POSTES POURVUS
Adjoint administratif	C	1	0.43 ETP	0.43 ETP	1
Adjoint technique	C	4	1.74 ETP	1.74 ETP	4
Total		5	2.17 ETP	2.17 ETP	5

8 Validations

#### ❖ Vente de biens vacants et sans maître incorporés par la commune

Suite à l'incorporation de plusieurs parcelles de biens vacants et sans maître, le conseil décide de les vendre aux propriétaires limitrophes intéressés sur la base de 600€/Ha.

8 Validations

#### ❖ Questions diverses

- Cérémonie des vœux : elle aura lieu le samedi 14 janvier à 17h00 à la salle polyvalente.
- Plan délestage énergétique : Une réunion avec le Préfet a eu lieu pour le plan de délestage énergétique. Les coupures seraient de deux heures entre 8h et 13h ou entre 18h et 20h. Si la coupure a lieu un matin nous avons obligation de fermer l'école. La commune sera prévenue la veille et en cas d'urgence il faudra appeler le 112.
- SYDEO : Face à l'augmentation des coûts de l'énergie Sydéo, gestionnaire de l'eau sur la commune, va augmenter son tarif de 0.21€ par m<sup>3</sup>. Nous sommes la commune qui paie le moins cher l'eau et d'autres augmentations sont à prévoir.
- Logement communal : devis pour le changement des disjoncteurs du Chalet bas d'un montant de 750€.
- Présentation du Plan Communal de Sauvegarde : il est consultable en mairie.

Séance levée à 19h20.